

HONORAIRES DE L'AGENCE

(TVA 20% comprise)

A partir du 01/01/2019

Les honoraires de l'agence sont forfaitaires et déterminées pour chaque transaction sur le prix principal net vendeur figurant au mandat de vente. Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur. Le versement de la commission de l'agent ne doit pas avoir lieu tant que la vente n'a pas été conclue, c'est-à-dire au moment de la signature chez le notaire.

VENTES

PRIX PRINCIPAL DE VENTE HONORAIRES T.T.C

 Jusqu'à 50 000€:
 4000 €

 De 50 001€ à 100 000€:
 6%

 De 100 001€ à 150 000€:
 5%

 De 150 001€ à 300 000€:
 4,50%

 Au-delà de 300 000€:
 4%

LOCATIONS

Forfait incluant les honoraires de négociation et de rédaction d'état des lieux selon le barème de la loi ALUR .

Visite et constitution du bail: soit 8€/m² (prix maximum)

Entrée et sortie des lieux: soit 3€/m² (prix mximum)

LOYER HC	BAILLEUR	LOCATAIRE
0 à 300€	200 €	200€
301 à 350€	250€	250 €
351 à 400€	300 €	300 €
401 à 450€	350 €	350 €
451 à 500€	400 €	400 €
501 à 550€	450 €	450 €
551 à 600€	500 €	500 €
601 à 650€	550€	550€
651 à 700€	600€	600€
701 à 799€	650€	650€
800 à 899€	700 €	700 €
900 à 999€	800€	800€
1000€ et plus	900 €	900 €

ESTIMATIONS

OFFERTES

L'agence ne reçoit et ne détient aucun fonds, effet ou valeur à l'occasion des opérations spécifiées par l'article 1 (1*à5*) de la loi du 02 janvier 1970.

AGENCE PATRIMONIA - 14 route de Quimperlé -29360 Clohars-Carnoet -SIRET: 81520580200011

Agence représentée par son gérant Mme Frédérique Rodriguez - Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeuble et fonds de commerces sans maniement de fonds" N°CPI 29032016000003083 délivrée par la CCI de Quimper.